



Occasionally trails travel through pastures. When entering a pasture, respect the animals – cattle, sheep, livestock guardian dogs and other animals – as well as their behavior.

Inform yourself using the online map on www.herdenschutzschweiz.ch in advance to find out where you might encounter herds protected by dogs.

If you – as a hiker – keep a few basic rules in mind, possible encounters between human being and animal should take a peaceful course.

The most important codes of conduct during encounters are:

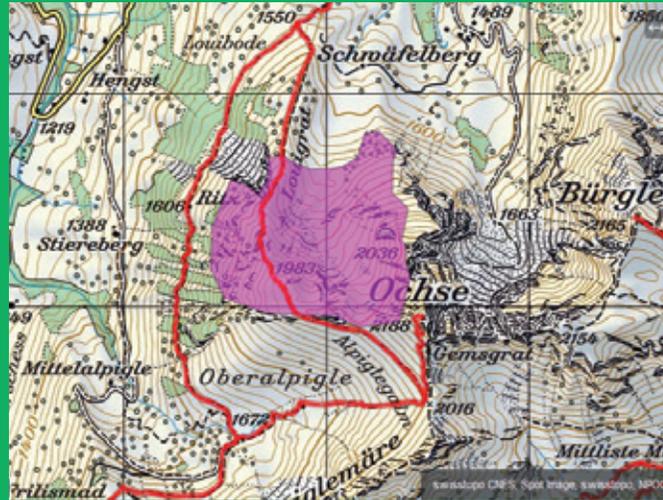
- The herd and guardian dogs should be disturbed as little as possible. Stay calm and keep your distance from the animals and avoid brisk movements.
- We advise you not to hike with companion dogs in regions with livestock guardian dogs. Nevertheless, if you do have your own dog with you and come close to guardian dogs protecting herds, put your own dog on a leash and slowly and calmly detour around livestock.
- If the livestock guardian dog does not become calm after a long period of waiting, retreat.



Eviter les rencontres

Afin d'éviter une éventuelle rencontre avec des chiens de protection des troupeaux, veuillez consultez la carte interactive indiquant les alpages sur lesquels des chiens sont en activité: www.protectiondestroupeaux.ch

En chemin, prêtez attention aux panneaux signalant la présence de chiens de protection des troupeaux.



Surface violette: Pâturages avec chiens de protection des troupeaux.



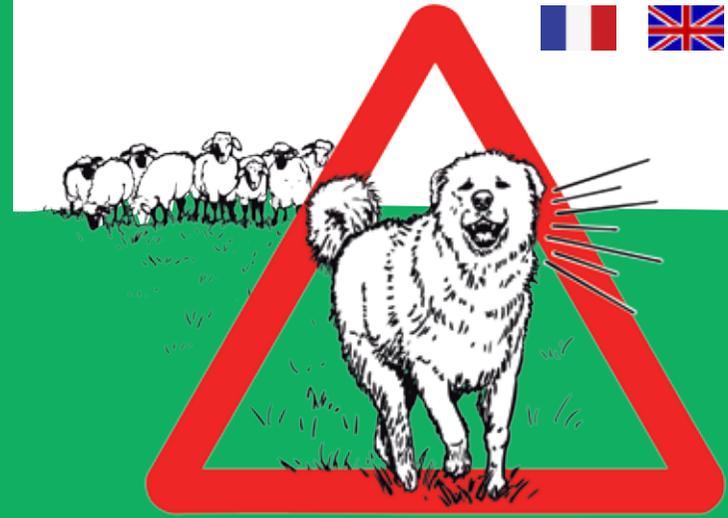
(Film)



Herdenschutz
Protection des troupeaux
Protezione delle greggi

Jordils 1
CP 1080
CH-1001 Lausanne

info@protectiondestroupeaux.ch
www.protectiondestroupeaux.ch



Les chiens de protection gardent leur troupeau

Gardez vos distances svp!

Il est déconseillé d'être accompagné par un chien de compagnie.

Guardian dogs watch the herd

Keep your distance, please!

It's not recommended to hike with companion dogs.





Des chiens avec une mission bien précise

Depuis le retour du loup et de l'ours, les animaux de rente ont à nouveau besoin de plus de protection sur les pâturages. Sur la plupart des alpages, seuls les chiens de protection des troupeaux peuvent apporter une protection efficace. Ils protègent leur troupeau de façon autonome et instinctive, de jour comme de nuit et par n'importe quel temps.

Ces chiens ne représentent pas vraiment un danger pour l'homme, mais peuvent être très intimidants. Un intrus, et un randonneur en est un, à proximité du troupeau sera examiné avec méfiance par cet imposant animal et, dans un premier temps, éloigné autant que possible du troupeau. Les chiens sont particulièrement attentifs et réactifs dans l'obscurité, dans la nuit ou lorsque le troupeau est en mouvement. Le respect et la tolérance de leur méthode de travail permettent d'éviter des incidents inutiles et facilitent leur travail. Merci de votre compréhension.

Les chiens étrangers peuvent provoquer une très forte réaction de défense chez les chiens de protection des troupeaux.

Lors de randonnées dans des régions avec des troupeaux protégés, il est fortement déconseillé d'être accompagné par un chien de compagnie.



Les règles de comportement lors d'une rencontre

Lorsque vous arrivez dans un troupeau gardé par des chiens de protection des troupeaux, veuillez suivre les recommandations suivantes :

- **Lorsque vous arrivez sur le pâturage, ...**

... comportez-vous calmement, ne dérangez pas les animaux et évitez de surprendre les chiens de protection des troupeaux. Si vous n'apercevez pas au loin les chiens dans le troupeau, signalez votre présence en parlant fort. Si vous circulez en VTT, descendez de votre cycle et poussez-le, si vous êtes randonneur, ralentissez votre rythme.

- **Si les chiens de protection des troupeaux aboient, courent dans votre direction et vous barrent le chemin, ...**

... restez calme et laissez du temps aux chiens pour qu'ils puissent évaluer la situation. Gardez vos distances avec le troupeau. En cas de besoin, des bâtons peuvent permettre de garder les chiens à distance, en les maintenant tendus vers le sol dans leur direction. Par contre, le fait de menacer le chien en agitant un bâton dirigé vers le haut et en criant sera perçu comme une provocation. Dès que les chiens auront accepté votre présence et cessé d'aboyer, vous pouvez tranquillement continuer votre chemin.



En cas de doute, contourner le troupeau ou rebrousser chemin

Gardez en tête que des réactions irréflechies, en particulier le fait de forcer le passage à travers le troupeau malgré les avertissements clairs des chiens de protection des troupeaux, peuvent, dans le pire des cas aboutir à ce que le chien vous morde.

- **Si les chiens de protection des troupeaux ne se calment pas, ...**

... bien que vous patientiez calmement, alors éloignez-vous du troupeau. Si vous vous sentez inquiet par un chien, évitez de le regarder dans les yeux et ne lui tournez pas le dos – éloignez-vous lentement en reculant ou en tenant vos bâtons vers le bas. Lorsque vous serez suffisamment éloigné du troupeau, les chiens vous laisseront tranquille. Contournez alors le troupeau ou rebroussez chemin.

- **Si vous vous retrouvez accidentellement avec votre chien de compagnie dans un troupeau protégé, ...**

... tenez-le en laisse. N'essayez jamais de traverser un troupeau protégé avec votre chien de compagnie, mais contournez-le le plus largement possible. En cas de doute, rebroussez chemin.

